



La Lettre de la Présidente



L'édito

Les multiples visages de la proche aidance

La santé mentale, on en parle. Pour preuve, un Conseil national de la refondation (CNR) en santé mentale a été annoncé par le Président Emmanuel Macron. Et pourtant, les maladies et les handicaps qui en relèvent restent fortement stigmatisés. En cette journée de la dépression, alors que les troubles anxieux ont augmenté au niveau mondial de 25%, les besoins non-couverts sont immenses. Leur non-prise en charge aujourd'hui risque de marquer durablement l'avenir des personnes touchées et, par extension, nos sociétés. Les chiffres de notre baromètre parlent. Il est temps de poser la question des bonnes pratiques et de se donner les moyens de les appliquer.

Vous l'avez dit dans vos réponses. Ce sont souvent les familles qui pallient la non-effectivité des droits (droits à la santé, au logement, aux ressources...). Malheureusement, la stratégie des aidants 2023-2027 identifie très mal les multiples visages de la proche aidance. Contrairement au Canada où le ministre délégué à la santé et aux services sociaux précise, dans le plan d'action pour les personnes proches aidantes, que la politique doit inclure celles qui prennent soin des enfants et des adultes ayant un trouble de santé mentale. « *L'entourage des personnes souffrant de problèmes de santé mentale, qui joue un rôle prépondérant dans le parcours de rétablissement de leur proche, doit également avoir accès à des services correspondant à leurs besoins* ». Il ajoute « *dorénavant, les personnes de l'entourage de personnes présentant des problèmes de santé mentale doivent être considérées comme des partenaires.* » On ne peut dire mieux ce que nous portons.

Dans ces multiples visages, n'oublions pas le fait que la proche-aidance peut s'installer très tôt dans le parcours de vie d'une personne. L'étude Credoc pour la Macif (2023) a montré l'importance des jeunes proches. Un million de jeunes recensés comme aidants. Dans ces jeunes proches, l'étude identifie 4 groupes, dont les submergés, qui ont besoin de secours (23%), et les éprouvés (22%). Il ressort de cette étude que les submergés accompagnent majoritairement une personne vivant avec des troubles psychiques.

Alors que nous fêtons nos 60 ans d'existence, l'Unafam est plus que jamais engagée dans le soutien aux proches aidants et avec vous, nous continuerons à défendre dans nos plaidoyers les multiples visages de la proche aidance.

■ Marie-Jeanne Richard, Présidente

À la Une

NOUVELLE ÉDITION

Baromètre Unafam

2023



Accès aux soins, au logement, à l'emploi... L'Unafam dénonce le non-respect des droits des personnes vivant avec des troubles psychiques et de leurs aidants

Un immense merci pour votre soutien au 4e baromètre de l'Unafam, dont les résultats ont été rendus publics le 10 octobre à l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale. Ce baromètre Unafam 2023 révèle une terrible réalité : 85% des répondants qui considèrent que leur proche accède difficilement à au moins un de ses droits fondamentaux. Des chiffres et des témoignages sans équivoque et un appel au renouveau des politiques publiques relayés notamment par [Libération](#), [Le Monde](#) Grand Angle, [Handicap.fr](#), [Santementale.fr](#).
[Découvrez les résultats](#)

Témoignage



Anne est aidante, Christian est aidé : Brut. les a rencontrés


Anne est aidante, Christian vit avec des troubles psychiques, Brut. est allé à leur rencontre avec l'Unafam pour comprendre leur quotidien et les effets du handicap dans leur vie, se mettre à leur place. Un immense merci à Anne et Christian pour leur témoignage à l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale !
[Voir la vidéo](#)

Vie associative



Les 60 ans de l'Unafam :demandez le programme !

Nous vous attendons nombreux aux 60 ans de l'Unafam des 24 et 25 novembre pour saluer les combats menés et préparer ceux à venir, pour échanger sur nos raisons d'espérer, pour regarder vers l'avenir, mais aussi pour se retrouver, partager et rire ensemble, notamment autour d'un cocktail le vendredi soir.

 Pour des raisons d'organisation, nous vous demandons de bien vouloir **vous inscrire d'ici le 15 novembre**.


Découvrez le programme


Je m'inscris !


Actualités

Journée européenne de la dépression : mettons fin aux tabous

Le 27 octobre marque la Journée Européenne de la dépression, une maladie qui touche 2,5 millions de personnes chaque année. Ensemble, luttons contre la stigmatisation de cette maladie.

 Si vous vous inquiétez pour un proche, rendez-vous sur unafam.org et découvrez notre module de formation en ligne gratuit sur la dépression sur [Form'Aidants](#).

 Découvrez notre court-métrage "[Un jour](#)" en collaboration avec la Fondation Deniker pour montrer que la dépression est une maladie dont on peut guérir.

 Quelle prise en charge des patients atteints de dépression à l'heure actuelle ? Quelle est la situation post COVID-19 ? Retrouvez toutes ces réponses avec notamment Marie Jeanne Richard dans le replay de l'émission Expertises Santé spéciale dépression

[Voir l'émission](#)

L'Unafam vous présente "mon GPS Parents"

Les enfants de personnes concernées par un trouble psychique sont encore trop peu pris en compte, notamment en cas d'hospitalisation de son ou ses parents. "mon GPS Parents" vise à faciliter l'expression et le respect des souhaits des personnes en ce qui concerne leur parentalité et le soin apporté à leurs enfants si elles devaient être hospitalisées en psychiatrie. Ce livret se présente sous la forme d'un document à remplir seul.e, avec la personne qui partage l'autorité parentale, avec un proche ou un professionnel qui vous accompagne. Nous remercions particulièrement les personnes de l'Unafam qui y ont travaillé et notamment Hélène Davtian, Eliane Collombet, Lydia Bardin, le Groupe technique national "Grands-Parents". [Télécharger le guide](#)

Quelles aides pour les 11 millions d'aidants ?

À l'occasion de la Journée nationale des aidants du 6 octobre, l'Unafam a signé la tribune du Collectif Je t'aide pour alerter le gouvernement sur l'immense précarité

et le manque de reconnaissance des millions d'aidants en France. [Découvrez notre Tribune](#)
[Signez la pétition](#)

Faire de la santé mentale une grande cause nationale

Le collectif Santé mentale, dont l'Unafam est membre, appelle à faire de la santé mentale une priorité des politiques de santé publique pour libérer la parole, combattre la stigmatisation et aider les personnes concernées et leurs aidants. Découvrez notre tribune dans [Le Monde](#)

Replay

Retrouver la force d'avancer en Bourgogne

Délégué départemental de l'Unafam, Jean-Louis témoigne au micro de France Bleu Bourgogne pour rappeler la nécessité d'ouvrir et libérer la parole, trouver de l'aide et des ressources, combattre la stigmatisation. [Découvrez l'émission](#)

Concours

Jouez avec les mots !

L'Unafam est heureuse de soutenir à nouveau le jeu d'écriture LES MOTS DE LA FOLIE© initié par Arts Convergences. Cette édition se réfère à la pratique du sport, ses bénéfices et ses valeurs, mais aussi ses exigences, ses excès et ses travers, qui peuvent conduire à des situations psychiques complexes voire pathologiques. Des mots pour soigner les maux ! Candidatures ouvertes jusqu'au 15 décembre 2023.

[Rendez-vous ici pour participer](#)

FAQ Service social

L'ASPA est-elle déconjugalisée comme à présent l'AAH ?

Depuis le 1er octobre 2023, l'AAH est calculée à partir des seules ressources de la personne bénéficiaire de l'AAH ; celles de son conjoint, concubin, partenaire de PACS sont exclues du recueil des revenus pour le calcul de l'AAH à verser (Décret du 11 mai 2023 n° 2023-360 et du 28 12 2022 n°2022-1694 sur la déconjugalisation de l'AAH) ; voir le détail de cette modification sur unafam.org.

L'ASPA (Allocation de solidarité aux personnes âgées) est soumise à condition de ressources, attribuée par les caisses de retraite : elle constitue une retraite ou un complément de retraite pour les personnes qui ne peuvent pas avoir d'avantages vieillesse ou très peu, n'ayant pas ou peu travaillé. Ce peut être le cas de certaines personnes allocataires de l'AAH.

L'ASPA a été modifiée par la réforme des retraites (loi n° 2023-270 du 14.4.23) mais reste conjugalisée, les ressources du conjoint sont prises en compte.

Les modifications concernent la condition de résidence en France pour solliciter l'ASPA qui passe de 6 mois à 9 mois et le mode récupération sur la succession laissée par le bénéficiaire : l'ASPA est récupérée au décès de la personne qui l'a perçue, par le Département sur la valeur nette de son patrimoine successoral, toutes dettes déduites, et jusqu'en septembre 2023, lorsque ce patrimoine dépassait 39 000 €.

A présent, la récupération sur la succession de la personne qui a perçu l'ASPA ne sera effectuée que si l'actif net est supérieur à 100 000 € en métropole et 150 000 € dans les départements et régions d'outre-mer (article L815-13 du Code de la sécurité sociale du 1er septembre 2023).

Références et informations complémentaires :

> Sur la déconjugalisation de l'ASPA, voir la question de M. Janssens publiée dans le JO Sénat du 09/09/2021 et la réponse du ministère des Solidarités et de la Santé publiée le 14/10/2021

> Formulaire de demande d'ASPA et notice CERFA n° 13710

> Code de la sécurité sociale sur les conditions d'attribution de l'ASPA : articles L815-1 à L815-6

> Circulaire de la Caisse Nationale de l'Assurance Vieillesse concernant la condition de ressources n° 2023-3 du 9/01/2023

Isabelle Lannuzel - Assistante sociale Unafam Région Île-de-France - isabelle.lannuzel@unafam.org

Ecoute-famille vous recommande

Le livre des solutions

Actuellement au cinéma, ce film autobiographique réalisé par Michel Gondry, aborde son propre vécu du trouble bipolaire et les répercussions sur ses proches. Dans cette comédie, le cinéaste met en scène son propre rôle interprété par Pierre Niney. Il propose un regard poétique et décalé sur la bipolarité, et met en valeur la part de créativité et de productivité artistique qui peut en résulter.

Livre du mois

La Clinique de la dignité, de Cynthia Fleury

Comment faire société dans la dignité ? C'est la question à laquelle Cynthia Fleury tâche de répondre dans son nouveau livre "La Clinique de la dignité". Publié en 2023 aux Editions du Seuil, cet essai revient sur cette exigence de dignité, véritable combat de l'Unafam.

Formations Unafam pour les aidants

[Pour vous inscrire, contactez la délégation la plus proche de chez vous !](#)

■ Mieux accompagner un proche souffrant de schizophrénie

18/11/2023 : Lyon (69)

24/11/2023 : Bégard ou Saint-Brieuc (22)

02/12/2023 : Chaumont (52)

02/12/2023 : Albertville (73)

■ Adapter sa communication avec un proche souffrant de troubles bipolaires

04/11/2023 : Paris (75)

17 et 18/11/2023 : Evreux (27)

18/11/2023 : Chambéry (73) ; Reims (51)

18 et 19/11/2023 : Le Puy-en-Velay (43)

25/11 et 02/12/2023 : Caen (14)

01 et 02/12/2023 : Nice (06)

02 et 03/12/2023 : Montpellier (34)

■ Atelier d'entraide P R O S P E C T

4, 5 et 11 novembre 2023 : Arras (62)

4, 5 et 12 novembre 2023 : Perpignan (66)

11, 12 et 18 novembre 2023 : Saint-Nom-la-Bretèche (78)

11, 18 et 19 novembre 2023 : Le Mans (72)

17, 18 et 19 novembre 2023 : Aix-en-Provence (13) ; Besançon (25)

17, 18 et 25 novembre 2023 : Montpellier (34)

18, 19 et 9 décembre 2023 : Albi (81)

18, 19 et 25 novembre 2023 : Saint-Étienne (42)

24, 25 et 26 novembre 2023 : Le Puy-en-Velay (43)

1, 2 et 3 décembre 2023 : Vannes (56) ; Nantes (44)

3, 9 et 10 décembre 2023 : Lyon (69)

8, 9 et 10 décembre 2023 : Paris (75)

■ Journée d'information sur la dépression sévère et résistante

25/11/2023 : Saint-Quentin (02) ; Amiens (80) ; Nancy (54) ; Lyon (69) ; Rennes (35)

09/12/2023 : Mulhouse (68) ; Epinal (88)

■ [Troubles du comportement de l'enfant et de l'adolescent](#)

18/11/2023 : Senlis (60) ; Oyonnax (01)

25/11/2023 : Soissons (02) ; Epinal (88) ; Orléans (45)

Unafam - Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques

12 Villa Compoint - 75017 Paris | 01 53 06 30 43 | www.unafam.org

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos messages, suivez ce lien :

[Veillez me retirer de votre liste de diffusion](#)